



Essais N° 1-2-081

# Certificat d'accréditation

N° : 1-2-081 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

## Société Mauritanienne des Industries de Raffinage « SOMIR »

Adresse : Nouadhibou, Mauritanie

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

La Directrice Générale

Date de prise d'effet : 06/05/2025  
Date de fin de validité : 05/05/2028

BOULSNANE Wafa



**ANNEXE TECHNIQUE**  
**Rév 00 : (06/05/2025)**

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

**Nom : Société Mauritanienne des Industries de Raffinage « SOMIR »**

**Adresse : Nouadhibou, Mauritanie**

Satisfait aux exigences de la norme **ISO/IEC 17025:2017** et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais, pour son site et unité technique suivants :

<b>SITE CONCERNÉ</b>	<b>Société Mauritanienne des Industries de Raffinage « SOMIR »</b> <b>Adresse : Nouadhibou, Mauritanie</b> <b>Contact : DJIBRIL Baba Hniny</b> <b>Tél : 00 222 20131321</b> <b>Fax : /</b> <b>Adresse électronique : d.hniny@somir.mr</b>
----------------------	--

**Unité technique concernée :**

- Analyses physico-chimiques des produits pétroliers.

*Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnés et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC de juin 2020).*

**Date de prise d'effet le : 06/05/2025**

**Date de fin de validité le : 05/05/2028**

**Pour la Directrice Générale et par délégation**  
**La Directrice Technique**  
**BOUSTIL Sonia**

*Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.*

- **Unité technique : Analyses physico-chimiques des produits pétroliers.**

<b>Pétrochimie/Raffinage du pétrole</b>				
<b>Analyses physico-chimiques des produits pétroliers</b>				
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Prestation réalisée en Laboratoire (L) et/ou Site client (S)</b>
<b>JET A1 GAZOLE</b>	Masse volumique à 15 ° C	Détermination de la densité des liquides par densimètre numérique.	ASTM D4052-22	L

« *Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement* ».

**Responsable d'accréditation**  
**REHALI Lilia**